



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 janvier 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 janvier 2010

SEANCE DU 18 JANVIER 2010

PARKING DE LA BRÈCHE - AMÉNAGEMENT DE
L'AVENUE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE
: DÉVOIEMENT DES RÉSEAUX D'EAUX
PLUVIALES - SIGNATURE DE LA CONVENTION

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
26 janvier 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Aurélien MANSART -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Delphine PAGE

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard BARE - Mme Françoise BILLY

PATRIMOINE BATI ET MOYENS

**PARKING DE LA BRÈCHE - AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DES
MARTYRS DE LA RÉSISTANCE : DÉVOIEMENT DES RÉSEAUX
D'EAUX PLUVIALES - SIGNATURE DE LA CONVENTION**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Sur le projet de centre ville, plusieurs études croisées ont appuyé la réflexion globale en faveur de la mobilité, de l'habitat, du patrimoine, des espaces publics et du développement économique, visant à offrir un cadre de vie agréable.

Le groupement mandaté par le Studio Milou Architecture assure la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la place de la Brèche, intégrant notamment les travaux du parking et des espaces publics.

Par délibération du 6 juillet 2009, le Conseil municipal a approuvé le marché de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la Place de la Brèche à Deux-Sèvres Aménagement.

Dans le phasage de l'opération, un premier temps de travaux concerne l'aménagement de l'Avenue des Martyrs de la Résistance :

- Périmètre d'intervention : avenue des Martyrs de la Résistance y compris le mail hors le carrefour avec la rue du 14 Juillet ;
- Délais des travaux : de janvier à mi-novembre 2010 (inclus période de préparation), les travaux de dévoiements des réseaux se réalisent de janvier à avril 2010.

Dans le cadre de ces travaux, un dévoiement des réseaux d'eaux pluviales est à effectuer. Dans la mesure où la Communauté d'Agglomération de Niort a pour compétence communautaire l'assainissement, elle assurera la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage des travaux pour un montant de 80 000,00 € TTC.

Le paiement sera effectué par Deux Sèvres Aménagement dans le cadre du mandat confié à elle pour l'aménagement de la place de la Brèche.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention à souscrire avec la Communauté d'Agglomération de Niort pour les travaux Avenue des Martyrs de la Résistance en ce qui concerne le dévoiement d'eaux pluviales,
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE